

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire.

Présents : Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, M. BERTIN Guy, Mme LECOLLEY Liliane, M. MARECHAL Hubert, Mme DUPUIS Virginie, M. DEL PRETE Didier, Mme PICQUENOT Céline, M. FLAUX Mickaël

Absents :

M. LEGAY Rémi, Mme GUESDON Isabelle, Mme LIBOIS Marie-Madeleine

Absents excusés :

Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid a donné pouvoir à M. DEL PRETE Didier

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

- Approbation des deux derniers conseils municipaux : aucune observation.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - COMMERCE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2022 :

Section de fonctionnement : 10 754.08 euros
Section d'investissement : 0.00 euros
Soit un excédent total de 10 754.08 euros

Arrivée de Rémy LEGAY à 18 h 16

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2022 suivante :

Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes) 10 754.08 euros
Déficit d'investissement (compte 001, investissement dépenses) 0.00 euros
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068, investissement recettes) 0.00 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMERCE

Suite à l'étude des comptes en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le budget primitif 2023 du commerce :

Section de fonctionnement :

Recettes 16 419.08 euros
Dépenses 16 419.08 euros

Section d'investissement :

Recettes 8 300.00 euros
Dépenses 8 300.00 euros

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2022 du commerce, avec une reprise anticipée des résultats.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - COMMUNE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2022 :

Section de fonctionnement : 700 084.86 euros
Section d'investissement : - 100 626.93 euros
Soit un excédent total de 599 457.93 euros

Restes à réaliser :

Dépenses 81 305.82 euros
Recettes 0 euros

Dépenses

comptes	Investissements	Montant			
		Prévu	Réalisé	Restes disponibles	Restes à réaliser
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		556 167,86 €	369 827,82 €	186 340,04 €	81 305,82 €
2135	Installation générale agencement	298 000,00 €	253 142,34 €	44 857,66 €	697,34 €

2152	Installation de voirie	110 000,00 €	46 058,16 €	63 941,84 €	78 796,48 €
2157	Matériel et outillage technique	10 000,00 €	26 284,10 €	-16 284,10 €	1 812,00 €
TOTAL					81 305,82 €

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2022 suivante :

Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes) 518 152.11 euros

Déficit d'investissement (compte 001, investissement dépenses) -100 626.93 euros

Besoin de fonctionnement (compte 1068, investissement recettes)..... 181 932.75 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le budget primitif 2023 de la commune :

Section de fonctionnement :

Recettes..... 1 225 152.11 euros

Dépenses..... 1 225 152.11 euros

Section d'investissement :

Recettes..... 651 932.75 euros

Dépenses..... 651 932.75 euros

Le budget a été voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2023 de la commune avec une reprise anticipée des résultats.

La séance est levée à 19 h 00

Clos et délibéré les jours, mois et an susdits